

## PROCESSUS DE DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN DE RESEAU

Préalablement (cf check list de préparation à l'entretien de réseau), l'animatrice de l'entretien a été désignée.

- 1. **L'animatrice** remercie les personnes de leur présence
- 2. **L'animatrice** propose un tour de table pour que l'ensemble des professionnels se présentent à la famille. L'animatrice demande à la famille et/ou aux proches de se présenter (le cas échéant, faire préciser les liens avec le patient s'ils ne sont pas connus).
- 3. **L'animatrice** expose l'(les)objectif(s) de la rencontre (décision d'orientation, organisation du projet de soutien à domicile, ...). Lorsque l'objectif du réseau est de définir le projet d'orientation, le patient est sollicité pour confirmer l'avis qu'il a exprimé aux soignants qui le suivent actuellement. Afin d'éviter que la discussion de ce projet ne démarre à cet instant, cette sollicitation devrait uniquement permettre au patient de quittancer que le projet exprimé par l'animatrice est bien celui qu'il a exprimé jusque-là.
- 4. **L'animatrice** expose le déroulement de l'entretien en expliquant que les professionnels s'exprimeront d'abord : premièrement les soignants suivant le patient actuellement puis ceux de la communauté. La discussion avec le patient et son entourage sera ouverte. (A ce stade, discuter si, lors d'une rencontre devant définir l'orientation d'un patient, celui-ci devrait à ce moment s'exprimer sur son souhait ?).
- 5. **L'équipe médicale et infirmière** présente la situation à l'entrée, l'évolution et la situation actuelle du patient, dans le cas où le patient est hospitalisé
- 6. L'équipe d'aide et soins à domicile et le médecin traitant/médecin référent de l'EMS présentent la situation actuelle du patient à domicile ou en EMS/CAT.
- 7. **L'animatrice** offre au patient et/ou à sa famille la possibilité de poser des questions concernant les aspects médicaux ou infirmiers.
- 8. **Le physiothérapeute et/ou l'ergothérapeute** présente(nt) également les problèmes relevés à la première intervention, l'évolution suite aux interventions entreprises et la situation actuelle.
- 9. **L'animatrice** offre au patient et/ou à sa famille la possibilité de poser des questions concernant les aspects physiothérapeutiques/ergothérapeutiques.
- 10. **L'animatrice** offre au patient et/ou à sa famille la possibilité de s'exprimer de façon générale à propos des informations reçues pendant l'ensemble de l'entretien.
- 11. **Phase décisionnelle** : en cas de désaccord, recherche de consensus, sauf si le patient est incapable de discernement (le médecin décide et contacte la justice de paix). Si le consensus n'est pas possible, un 2ème entretien peut être nécessaire.
- 12. **L'animatrice** offre au patient et/ou à son entourage la possibilité d'exprimer sa/leur position à la fin de l'entretien et remercie chacun de sa participation, avant de prendre congé.
- 13. **L'animatrice** rédige le compte-rendu de l'entretien de réseau et le transmet à tous les participants de l'entretien de réseau. Une copie est conservée dans le dossier du partenaire qui a initié le réseau, selon son organisation interne (macro-cible, dossier papier, etc).
- 14. **Le compte rendu** doit être accessible en tout temps. Il doit être envoyé systématiquement avec le DMST lors d'une réhospitalisation.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lire aussi « l'animateur »